
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Mathieu Blanchet

Affaires publiques et relations internationales

Alexis Prigent

Agriculture, alimentation et consommation

Bénédicte Desbiens

François Girard

Agroéconomie

François Bizier-Filion

Agronomie

Mariève Dallaire-Lamontagne

Anthropologie

Emmanuelle Lefebvre

Archéologie

William Harrison

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Antoine Blaquière

Biologie

Pierre-Alexandre Labranche

Chimie

Charles-Émile Fecteau

Communication publique

Jean-Christophe Bouchard

Création et études littéraires

Ana Clara Pereira

Droit

Sarah-Ève Sénéchal

Éducation préscolaire et enseignement primaire

Rose Beaupré Ayotte

Enseignement du français, langue seconde

Gabrielle Charbonneau

Samy-Jane Tremblay

Véronique Tremblay

Enseignement du secondaire

Philippe Perron-Savard

Études anglaises

Charlotte Roy

Études internationales et langues modernes

Alyssa Demers-Proulx

Finance et assurance

Emmy Lebel

Foresterie et environnement

Vickie Bourque

Génie des eaux

Alexis Bédard-Therrien

Génie logiciel

Keven Imbeault

Géomatique

Jean-Michel St-Pierre

Gestion urbaine et immobilière

Didier Paradis-Plante

Informatique

Loup Labelle

Management

Emma Fontaine

Marketing

Hubert Pelletier

Médecine

Marie-Lyne Bourque

Hanène Mankour

Jad El-Hajj Sleiman

Nutrition

Daphné Chabot

Philosophie

Zed Merliin Faubert

Félix Boulanger

Physique

Gabriel Savard

Psychoéducation

Anna Boudreau

Psychologie

Laurie Duchesne

Science politique

Louis-Xavier Lamy

Sciences biomédicales

Rockya Chaouch

Sciences et génie

Dannick Bérubé-Gélinas

Sciences sociales

Jimena Aragon

Anthony Cadoret

Sciences et technologie des aliments

Kamila Lizée

Sociologie

Arian Omeranovic

Statistiques et mathématiques

Vincent Martel

Systèmes d'information organisationnels

Geneviève Laliberté

Traduction

Albert Leblanc

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Mathieu Montégiani

Affaires socioculturelles

Laurence Laberge

Affaires internes

Laurence Vaillancourt

Enseignement et recherche

Alexa-Maude Raymond

Affaires externes

Simon Hénault

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence

Francis Bouchard

Attaché politique

Simon La Terreur

Observatrices et observateurs

Noémie Collin-Paré

Secrétaire

Quentin de Dorlodot

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1 Officières et officiers
 - 6.2 Comité exécutif
 - 6.3 Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4 Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5 Rapport de la session d'automne du Bureau des droits étudiants
7. Autres sujets
 - Date de la prochaine séance
 - Événements des associations
 - Bière postcaucus
 - Jeu du mois
 - Point joie
8. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Présidence

5 Bon matin à tous et à toutes et bienvenue à ce caucus du mois de février, nous sommes très contents et contentes de vous voir malgré les examens qui arrivent à grands pas. Je le sais pour ma part, puisque, mardi, j'ai eu un examen et je ne suis pas prêt... Lâchez pas ! Donc je demanderais tout de suite à l'association pour l'ouverture de la séance.

Résolution CAE-H19-02-22-01

10 *Il est proposé par Anthropologie, avec l'appui d'Études internationales et langues modernes :*

Que la séance du 22 février 2019 soit ouverte.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence

15 J'en profiterais pour souhaiter la bienvenue à anthropologie, qui fait en sorte que maintenant, toutes les associations de premier cycle de l'Université Laval peuvent être représentées au caucus. WOUHOU ! Comme vous le voyez à ma droite, ce n'est pas Nicolas Grondin, comme on vous propose habituellement, donc il a eu un empêchement de dernière minute. On vous proposerait M. Francis Bouchard à titre de président d'assemblée et M. Quentin De Dorlodot à titre de secrétaire d'assemblée. Est-ce qu'une association peut reprendre la proposition ?

Résolution CAE-H19-02-22-02

25 *Il est proposé par Génie logiciel avec l'appui d'Études anglaises.*

30 Que Francis Bouchard et Quentin de Dorlodot soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 22 février 2019.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présidence d'assemblée

35 Merci beaucoup pour votre confiance, rapidement, petites pratiques d'usage proposeurs, appuyeurs, merci de m'aider avec vos cartons, j'essaie de faire un repérage pour tout le monde et le fait que vos cartons peuvent être également utilisés comme bannière, ça m'aide énormément, mais n'en soyez pas offusqués si jamais je vous demande juste de répéter quel gang vous êtes. Également, pour les fins du procès-verbal, par la suite... Sinon j'y vais de manière assez lousse au niveau des procédures d'assemblée et des discussions, mais si jamais ça dérape un peu plus, c'est-à-dire, si ça devient plus tendu, s'il y a des discussions bilatérales, à ce moment-là, on va resserrer un peu les procédures. Donc, gardons ça friendly afin que nous puissions continuer dans cette belle atmosphère. Si jamais vous avez des questions sur qu'est-ce qui se passe si vous êtes perdu, n'hésitez pas à me faire une question : Monsieur le président, qu'est-ce qui se passe, où est-ce qu'on est, c'est quoi cette proposition, ça me fera un plaisir de vous éclairer où est-ce que nous en sommes rendus. Est-ce qu'il y avait, dans la salle, des observateurs et/ou médias ?

Un observateur d'Affaires publiques et relations internationales s'identifie.

Présidence d'assemblée

55 Par association aussi, vous avez le droit à 3 délégué(e)s, si je ne m'abuse... j'ai lu ça rapidement.
Fait que je ne sais pas si ça entrain dans votre délégation vous étiez à l'extérieur.

Présidence

60 Un petit rappel pour la nourriture, il y a eu un petit relâchement lors des derniers caucus, donc,
simplement vous rappeler qu'on n'a PAS le droit de manger dans ce local. Donc, prière de ne pas
laisser de trace, soit : pas de muffins sur les petits comptoirs pour être sûr qu'il n'y a pas de gras,
rien du tout... parce qu'on n'a pas le droit de manger.

La présidence d'assemblée lit l'ordre du jour.

65 **Résolution CAE-H19-02-22-03**

*Il est proposé par Enseignement du français langue seconde, avec l'appui de Biochimie, bio-
informatique et microbiologie.*

70 Que l'ordre du jour de la séance du 22 février 2019 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

75 **4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes**

Présidence

80 Deux choses : une, le procès-verbal a été envoyé avec la convocation, donc on est ici pour les
propositions de modifications majeures, si jamais c'est des petites coquilles ou des erreurs dans
votre nom, n'hésitez pas à nous les envoyer par courriel. Aussi, pour le PV de la dernière séance, il
y a plusieurs associations qui avaient oublié d'inscrire leur nom sur la feuille à l'entrée, peut-être que
la feuille avait disparu ou quoi que ce soit... Donc, il y a plusieurs associations qui n'ont pas signé.
Si possible, il va y avoir un post qui sera fait sur le groupe caucus de juste, si vous ne figurez pas
85 dans les présents et présentes du caucus passé sur le procès-verbal, simplement l'indiquer...
indiquez votre association et la personne qui a été procurée à ce moment-là, pour être sûr qu'on
puisse les noter et les ajouter au procès-verbal.

Résolution CAE-H19-02-22-04

Il est proposé par Sciences et génie, avec l'appui de Médecine :

90

Que le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2019 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

95

5. Suites données aux résolutions antérieures

Présidence

100 Oui, première chose : vous vous rappelez, au caucus de décembre passé, nous avons pris une
position sur le cannabis, qui était en réaction au projet de loi numéro 2. Simplement faire un suivi sur
ce qu'on a pu faire avec la proposition. Malheureusement, on a essayé d'être invités en commission
parlementaire... seulement des regroupements et associations nationales ont pu y être invités et
discuter de cannabis. Donc, on n'a pas pu y porter notre voix.

105

Présidence

110 S'il n'y a pas de questions, je vais enchaîner sur l'avis sur le financement des universités. Au dernier caucus, on vous a proposé un avis sur le financement des universités. De longues discussions ont suivi. On voulait vraiment vous revenir avec quelque chose de solide, donc on ne vous le présentera pas la suite à ce caucus-ci, ça va être au caucus de mars.

6.1. Rapports – Officières et officiers

115

Enseignement au secondaire

Bonjour tout le monde, moi j'ai une question à l'adresse de monsieur Hénault, vice-président aux affaires externes, en lisant le rapport, je me suis rendu compte qu'il y avait quand même une participation active de la CADEUL au sein du CTS de l'UEQ... stagiaires en solde, comme vous
120 l'avez mentionné, vous étiez présent à la création du comité, et vous avez été présent aussi à l'action de mobilisation dont je ne sais pas si elle a eu lieu à cause de la tempête ou si c'était la veille, je ne suis pas certain... Donc, en fait je suis surpris un peu pour une raison : la principale, c'est que moi, avant, je me suis impliqué dans la CRAIES et on avait aussi eu la possibilité de s'affilier au CTS de l'UEQ pis je remarque qu'il y a vraiment une différenciation dans le processus d'adhésion. Je ne sais
125 pas si la CADEUL est impliquée, fait partie du CTS ou si elle veut en faire partie, mais en tous cas. De ce que j'ai compris, elle avait l'air très impliquée dans le CTS, donc nous, ce qu'on avait fait à l'époque, c'était le 21 octobre 2016, on avait fait une proposition, j'étais en enseignement primaire à ce moment-là, mais on avait proposé mot pour mot que la CADEUL participe au CTS de l'UEQ et ça avait été accepté à l'unanimité en caucus. Donc, on n'a pas eu cette discussion-là autour du caucus.
130 Je me demande si on est pour l'avoir ou si en fait, vous êtes là juste à titre d'observateurs. Je ne veux pas revenir sur le débat qu'on a eu aussi au dernier caucus... je pense que c'était assez clair, mais bon. Il y a deux positions qui sont différentes entre celle du caucus et celle de l'UEQ, en ce qui concerne l'enjeu des stages. Donc, c'est ça, je voudrais un peu d'information par rapport à ça, puis mieux savoir en quoi ça consiste les modalités d'implication de la CADEUL dans le CTS de l'UEQ.
135 Merci.

Vice-présidence aux affaires externes

Excellente question, merci enseignement au secondaire. Dans le fond, la participation de la CADEUL au CTS, comité stratégique sur les stages, a été adoptée lors de l'adoption des plans d'action à la
140 dernière séance. Donc, c'était inclus dans le dossier sur les stages. Ça faisait partie des actions qu'on proposait aux associations membres de la CADEUL pour mettre de la pression sur le gouvernement dans le cadre du dossier des stages. De ce côté-là, a participation découle de l'adoption de ce plan d'action-là. Ensuite, c'est sûr qu'on prend bien le temps d'analyser le terrain avant de proposer quelque chose comme ça. Puis, ce que le CTS porte et la campagne « stagiaires en solde » qui en découle, ce que ce mouvement-là porte comme revendication actuellement, ce
145 sont des choses qui sont totalement compatibles avec les positions de la CADEUL actuellement. C'est-à-dire que oui, le vocable « compensation » est utilisé, mais cette « compensation » et là, je tiens à préciser : inclus toute forme de salaire, donc de rémunération, de compensation sous forme de bourse ou d'indemnité. Donc, en ce moment, l'ensemble du mouvement, la voix qu'il porte, il n'y
150 a pas de choix en ce moment, sur la mécanique pour donner de l'argent aux stagiaires. À notre avis, c'est tout à fait compatible et légitime dans les processus qu'on a proposé aux associations membres dans les derniers mois.

Enseignement au secondaire

155 En complément, j'aimerais juste savoir, vous m'avez dit que c'était dans le précédent plan d'action qu'on avait adopté au début du dernier caucus, c'est ça ? Où est-ce que je peux trouver ça en fait ?

160

Vice-présidence aux affaires externes

Je n'ai pas la page exacte, mais c'est dans le dossier « stages », qui est un des premiers dossiers dans « affaires externes et politiques » du plan d'action révisé, qui a été adopté au mois de janvier dernier.

165

Enseignement au secondaire

Je me demandais juste aussi, si vous profitez de cette instance-là pour défendre justement, l'aspect que nous on a apporté au dernier caucus, pas juste la rémunération, mais sur tous les stages, donc, incluant les stages d'observation, puis... Parce que disons que vous partagez une position différente, c'est une belle plateforme pour vendre cette position-là aussi... Je me demandais pourquoi les mesures ont changé par rapport à 2016, pourquoi ça n'a pas été précisément amené au caucus et ça a été mis dans le plan directeur ?

170

Vice-présidence aux affaires externes

En fait, sur le premier élément que...c'est évident que les discussions, on les a avec l'ensemble des associations autour du CTS pis on le fait toujours dans le respect des positions. Actuellement, les éléments qui sont sur la table laissent la porte ouverte à ce qui ait un travail pour tous les stages. Sur le processus, je pense qu'on est tout à fait clairs quand on envoie les plans d'action à l'avance aux associations pour étude. Cet élément-là était mentionné, ça a été expliqué aussi au dernier caucus que l'objectif était de mettre de la pression. Donc nous, ça nous semblait la bonne voie à suivre pour cette fois-là. Voilà.

175

180

Vice-présidence aux affaires internes

Bonjour tout le monde, pour ma part, c'est simplement un ajout que j'ai oublié d'ajouter, tout simplement. Soit le 28 janvier, j'ai été au bal des ducs et duchesses pour être juge en compagnie de certains de mes collègues.

185

Présidence

J'ai deux retraites. Soit le 21 février, il n'y avait pas de rencontre sur le centre de la vie étudiante, elle a été reportée à la semaine prochaine et le 19 février passé, il n'y a pas eu de rencontre avec le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, puisqu'elle avait été annulée aussi. On va attendre la prochaine au mois prochain.

190

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Un retrait et deux ajouts pour ma part. Le même retrait que mon collègue à la présidence. Donc, le 19 février, je n'étais pas à la rencontre avec le VRAÉ (le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes) pour la simple et bonne raison que cette rencontre a été annulée. Mes deux ajouts : premièrement, le 18 février, j'ai eu une rencontre avec le MEDSUL au bureau des droits étudiants, puis le 19 février, j'ai présidé l'AG de l'AÉFEL.

195

200

Vice-présidence aux affaires externes

Un simple ajout, mon oubli. La participation, en fin de semaine, comme observateur, aux instances de l'Union Étudiante du Québec.

205

Vice-présidence aux affaire socioculturelles

Pas d'ajout, pas de retrait pour moi.

210

6.2. Rapports – Comité exécutif

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Donc, simplement pour vous parler de la journée concernant la valorisation de l'implication des femmes, cette journée est en train d'être préparée en partenariat avec la FÉMUL. On parle d'une

215 journée complète cette année, on ne va pas juste faire le 5 à 7, on va faire ça une journée complète.
Ça va se tenir le 14 mars prochain, donc notez-le bien à votre agenda. Le 14 mars prochain à
l'espace jardin du Desjardins, c'est devant le Fou Aéliés en fait, puis on va finir cette journée avec le
traditionnel 5 à 7 femmes engagées, qu'on va reprendre encore cette année pour une deuxième
édition. Donc, on vous invite en grand nombre, restez à l'affût, les informations vont sortir sous peu.
220 Au plaisir de vous voir en grand nombre le 14 mars, puis ça s'adresse à un auditoire mixte, bien sûr.

Vice-présidence aux affaires externes

Je tiens à vous faire rapport des rencontres auxquelles on a participé plus tôt cette semaine, les
rencontres Action-Jeunesse. C'est une série de rencontres qui sont organisées par Force Jeunesse,
225 qui est un organisme qui promeut les liens entre les élu-e-s, la jeunesse, etc... avec des élus à
l'Assemblée Nationale. On a eu la chance de remporter deux dossiers qui font partie des positions
de la CADEUL du moment. En fait, la première, c'était le retrait des pensions alimentaires du calcul
de l'AFE. Donc on a rencontré des gens au gouvernement là-dessus pour s'assurer que le dossier
suit son cours. On sait que c'est en train de se travailler dans la fonction publique. On a également
230 parlé de logement étudiant avec les organismes gouvernementaux, pour ce qui est de financement
et de programme en particulier.

Philosophie

Qu'est-ce qui en est ressorti de ces discussions-là avec les organismes ?

235 *Demande de précisions de la vice-présidence aux affaires externes à Philosophie.*

Vice-présidence aux affaires externes

En fait, c'est beaucoup de l'information de dossier... on a rencontré le Ministère de la Famille sur la
question des pensions alimentaires. Donc informer qu'il y a un contexte quand même particulier sur
240 les pensions. Il y a des motions qui ont été adoptées à l'Assemblée Nationale, à cet effet. De
nombreux projets de loi, aussi, qui ont été déposés durant des années. Donc, l'objectif, c'était de
rappeler au présent gouvernement que c'est une priorité pour le mouvement étudiant, puis que
comme la motion a été adoptée à l'unanimité, ben le présent gouvernement aussi doit faire acte de
245 ça et agir. Puis, sur le logement, c'était les revendications qui concernaient le gouvernement
provincial, on a porté ces revendications-là devant, notamment, la société québécoise de l'habitation.

Philosophie

250 Dans le fond, est-ce qu'il y a quelque chose qui est ressorti, est-ce que c'était positif, ça a été quoi
les...?

Vice-présidence aux affaires externes

Les rencontres ont été positives, puis on aura des suivis avec les titulaires de charges publiques
qu'on a rencontré pour s'assurer que les dossiers progressent, mais oui, c'était très positif, je
255 m'excuse de ne pas avoir été assez clair là-dessus.

6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL

Vice-présidence à l'enseignement et recherche

Oui, donc la dernière table des affaires pédagogiques s'est tenue vendredi dernier. Lors de la
dernière table, on a eu un atelier du BDE. On a fait des mises en situation sur l'application du
règlement disciplinaire. C'était des mises en situation qui faisaient suite au dernier atelier de la table
de janvier. On a ensuite parlé de transition des affaires pédagogiques, on a parlé de différents
265 dossiers d'associations. Puis, on a eu une présentation du SPLA concernant le projet « profil
professionnel ».

6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval

270

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Aux dernières commissions des études, on a notamment parlé de révision des règles de procédure de la commission des études, puis on a commencé l'analyse de l'Avis sur l'internationalisation, qui est le mandat spécifique de la commission des études. Mais, l'Avis est vraiment à ses débuts, donc on parlait juste d'introduction, de définitions de termes. Donc, le travail n'est pas achevé, mais on continue... Les prochaines séances devraient aussi porter là-dessus. On vous tient toujours au courant.

275

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Par rapport à la commission des affaires étudiantes. À la dernière commission, on a eu la visite d'Éric Martel, directeur adjoint de la formation à distance. Je vous rappelle que le mandat de la commission des affaires étudiantes pour la deuxième année consécutive, c'est de déterminer ce qui vient faire qu'une expérience étudiante est réussie. Donc, il parlait de la formation à distance, ça a été un exposé assez magistral, et finalement, ça a tellement pris de temps dans la commission qu'on n'a pas pu en discuter par la suite. Donc, ça sera à voir à la prochaine commission.

285

Présidence

Je fais un rapport pour le conseil universitaire. Donc, pas grand-chose à signaler par rapport au premier cycle, le plus intéressant, c'est le changement d'opération du programme de grade en service social qui est maintenant officiellement travail social, ça a été confirmé par le conseil universitaire. Principalement, c'est ça qui touche le premier cycle du conseil universitaire.

290

Philosophie

Moi c'est une question pour notre VP aux affaires socioculturelles, c'est par rapport à la commission des affaires étudiantes, qu'est-ce qu'elles touchaient, les formations à distance, c'était quoi le... pouvez-vous faire rapidement un résumé du contenu, si c'est possible ?

295

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

En fait, c'était vraiment comme pour nous exposer ce que ça contenait, la formation à distance, combien de cours étaient donnés à distance en ce moment à l'Université Laval, qui a comme plus que 1000 cours... et que l'Université Laval est vraiment un leader, si on peut dire, dans le nombre de cours qui sont donnés à distance. En gros, c'était vraiment : exposer la situation actuelle par rapport à ça, pour qu'ensuite, nous, on se pose la question : est-ce que ça peut être bonifié ? Est-ce que c'est bon pour l'expérience étudiante que ce soit comme ça actuellement à l'Université Laval ? Finalement, il n'y a pas eu de discussion, donc on verra la prochaine fois ce qui va en ressortir. On a juste eu une présentation, au final.

305

6.5. Rapports de la session d'automne du Bureau des droits étudiants

310

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Il y a une petite présentation qui s'en vient, vous allez pouvoir suivre avec moi. Donc, effectivement, je vous présente le rapport de la session d'automne 2018 du Bureau des droits étudiants. Donc, session d'automne qui s'est déroulée du 3 septembre au 21 décembre 2018.

315

Présentation du rapport par la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

Philosophie

Est-ce qu'il serait possible qu'on sache toujours qui vient de quelle faculté ? Comme ça, on pourrait avoir un portrait plus réel de c'est quoi les facultés qui sont en difficulté, pis c'est aussi que c'est des données qui pourraient aider les exécutifs à voir s'il n'y aurait pas des choses qu'ils pourraient améliorer dans leur faculté.

320

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

325 Ce n'est pas impossible, comme je te dis, c'est des moments des fois que les gens passent au kiosque et demande juste une petite question et ils repartent rapidement. Donc, c'est sûr qu'on ne pourrait pas avoir totalement, avoir 100% de la provenance facultaire de tout le monde. Ça peut être demandé, on en fait aussi état dans le rapport annuel. Mais, oui, c'est quelque chose qui peut être fait. Est-ce que c'est 100% réalisable, non. Mais, on peut le mettre plus de l'avant.

330

Le rapport est reçu par le Caucus des associations.

Philosophie

J'aimerais qu'on retourne au point 6.4. Spécifiquement sur les cours à distance en fait.

335

Philosophie

Ce serait plutôt pour faire un appel à la CADEUL et aux membres de la CADEUL de s'opposer à la multiplication des cours à distance. Parce que le fait qu'on entende que l'Université Laval est un leader dans les cours à distance, je ne sais pas vous autres, mais moi ça me stresse un peu, parce que... il y a des choses que tu ne peux pas faire en avant d'un ordinateur, comparativement à une classe. Ce n'est vraiment pas le même climat. Nous en philosophie, ça se fait beaucoup par la discussion...c'est très difficile de faire de la discussion avec une vidéo. Alors, la multiplication des cours à distance, ce n'est pas nécessairement une bonne chose, alors j'appelle la CADEUL et ses membres à prendre des positions contre le fait qu'on soit des leaders là-dedans et peut-être aussi qu'on réduise cela un peu et qu'on retourne à ce qu'était l'école, soit : une classe avec un enseignant et des gens qui discutaient ensemble. Merci.

345

Chimie

Je pense qu'en général, on est plusieurs à être conscients de la problématique surtout dans les gens qui s'impliquent, on le voit, on en entend parler. J'ai des amis qui étudient dans certains programmes où la majorité de leurs cours sont à distance et ça ne fait aucun sens... Je pense que cela dit, il faut quand même aussi garder en tête qu'il y a des contextes dans lesquels ça peut être très pratique. Je pense au programme de chimie, on a changé le cours de gestion de matières dangereuses pour un cours à distance récemment. Ce qui est beaucoup plus intéressant que de devoir se rendre en classe pour se faire expliquer c'est quoi les symboles des matières dangereuses... Donc, je pense que c'est vraiment du cas par cas, je pense aussi qu'il y a un intérêt aussi pour les étudiants internationaux. On sait que dans les cours à distance il y a des étudiants de d'autres pays, voire de d'autres continents qui viennent. Fait que je pense qu'il faut avoir une approche modérée. Je dirais que le plus important, c'est surtout de s'assurer que les cours en classe se maintiennent, que les cours soient le moins possible remplacés de façon absolue, par des cours à distance. Mais en effet, je pense que c'est une chose sur laquelle il faut de plus en plus réfléchir, parce que c'est clair que l'Université Laval est en train de se mettre à fond la caisse là-dedans, pis ils ne réfléchissent pas tout le temps nécessairement à tout ce qu'il faut faire avant de faire cette transition-là.

350

355

360

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Simplement à titre informatif, la CADEUL a un avis sur la formation à distance qui regroupe plusieurs recommandations. Donc, sachez que ce document existe. D'ailleurs, effectivement, c'est sûr qu'on préconise entre autres la formation co-modale, qui est une formation qui offre le cours en classe, donc en mode présentiel et le cours à distance de manière synchrone et asynchrone. Donc, le cours à distance « en live » et un cours enregistré que tu peux réécouter plus tard. Donc, cet avis existe je peux même vous le partager si vous le voulez.

370

Statistiques et mathématiques

C'est justement mon point par rapport aux cours en forme co-modale. Le problème ce n'est pas nécessairement le fait qu'il y ait des cours à distance. Le problème c'est juste de ne pas avoir l'option d'avoir des cours en classe. Fait que tant qu'on conserve cette option-là, pour la plupart des situations, c'est avantageux de pouvoir décider de skipper un cours et le reprendre chez soi, ça peut être efficace.

375

Philosophie

380 Il faut prendre aussi en compte qu'être contre la multiplication des cours à distance ne veut pas dire être contre les cours à distance. Ça veut dire être contre leur prolifération, être contre l'idée que l'Université Laval va à fond la caisse et mette plein de cours à distance, qui pourraient tout à fait être donnés en classe, qu'il serait complètement légitime qu'ils soient donnés en classe. Alors, à cet effet, je propose que la CADEUL prenne une position contre la multiplication des cours à distance.

385 Présidence d'assemblée
Je vais prendre une proposition officielle pour revenir sur le point 6.4... alors à ce moment-là.

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui de Sociologie :

390 Que le Caucus des associations revienne au point 6.4 de l'ordre du jour.

Sciences et génie demande de vote.

Une majorité d'abstentions est constatée.

395 *La Caucus des associations tombe en procédure de reconsidération automatique.
Adoptée à l'unanimité.*

Philosophie

400 Je ne vois pas où est le problème qu'on retourne au point 6.4, s'il y a des gens qui veulent m'expliquer leur opposition à ça, ça serait bien, j'aurais une idée de quoi dire pour essayer de vous faire changer d'avis. Mais comme tel, je ne peux pas voir pourquoi vous seriez contre. Excusez-moi...

Présidence d'assemblée

405 Je vous rappelle que lorsqu'il y a une majorité d'abstentions lors du vote, c'est une reconsidération de la question. On va ravoir un vote dessus. Juste rappeler la règle... pour les personnes ici que c'est leur première fois dans cette assemblée, je vous invite aussi à maintenir vos discussions sur la proposition qui était à l'étude, qui a eu les abstentions, c'est-à-dire est-ce qu'on devrait retourner au point 6.4, c'est-à-dire ne pas nécessairement devancer la discussion si on y retourne, sur la question de la formation à distance... Est-ce qu'on devrait retourner là ?

Archéologie

410 Est-ce que c'est possible de demander un temps de lecture pour l'avis qu'il vient de nous envoyer ?

Présidence d'assemblée

415 Est-ce que mettons, un deux minutes vous conviendrait pour le survoler ?

Archéologie

Oui, deux minutes ça marcherait bien pour moi, je ne sais pas pour les autres.

Philosophie

420 C'est où qu'on peut le trouver l'avis présentement ?

Présidence d'assemblée

425 Je crois qu'il vient d'être envoyé sur le groupe, si je comprends bien.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Oui, l'avis a été déposé sur le groupe caucus sur Facebook.

Présidence d'assemblée

430 Je vous donne un deux minutes louses pour que vous puissiez le consulter.

Consultation de l'avis par les associations étudiantes.

Présidence d'assemblée

435 Donc, on va revenir, pardon tout le monde on a vérifié les règlements. Il n'y a pas grand-chose qu'ils disent
sur ça. En fait pour vous expliquer le raisonnement des questionnements qu'on avait, c'est si c'est accepté de
revenir au point 6.4, ça pourrait-tu être accepté comme proposition et tout, est-ce qu'on change la proposition...
440 mais, vous êtes au courant de c'est quoi l'énoncé d'intention qui est derrière, donc si jamais le vote se passe
de revenir à ce point-là... ça serait clair que ce serait de revenir sur la proposition entre autres... donc ce serait
sous-entendu. Nous revenons à l'ordre de parole où nous étions rendus.

Sciences biomédicales

445 Tantôt, moi j'ai voté une abstention, mais c'est plus dans l'idée que pour revenir à ce point-là, il faudrait avoir
un point que tout le monde pourrait discuter, pis moi par exemple, dans mon bac, ce n'est aucunement un
problème, les cours à distance, il y en a peut-être deux au maximum dans tout le programme et ils ne sont
même pas obligatoires des fois... donc moi j'ai aucune connaissance de l'avis de mes membres et je ne me
sens pas assez outillée pour aborder la question aujourd'hui. Donc, c'est juste pour ça que je n'avais pas d'avis
sur pourquoi ou non retourner au 6.4. Je ne sais pas si c'est aussi la réalité de d'autres personnes présentement.
450 Merci.

Sciences et génie

455 Moi, pour ma part, pourquoi j'avais voté contre, c'est que je trouvais que c'était un peu sur un coup de tête,
on avait passé le point et là, philosophie s'est rendu compte qu'on l'avait skippé et le regrettait un peu. Je
trouve ça un peu... sur un coup de tête et la lecture de l'ordre du jour, pour cette raison-là, me va parfaitement,
surtout du fait qu'on n'est pas assez informés à ce sujet-là, ce n'est pas la même réalité pour tout le monde,
pis voilà. Je ne suis pas prêt à prendre une position là-dessus. Je suis prêt à passer au prochain point.

Génie logiciel

460 Je crois que je vais aller dans le même sens que mes collègues ici, personnellement, je trouve que les
recommandations de la CADEUL sont franchement plus que suffisantes en ce moment. Ce sont d'excellentes
recommandations qui vont dans un sens très raisonnable. Pour s'attaquer je pense, à ce morceau-là que sont
les cours à distance, il faudrait probablement un petit peu plus de préavis que 5 minutes après le point, merci.

Statistiques et mathématiques

465 Mon point, c'est le même que tout le monde, je ne sais pas ce que mes membres pensent par rapport à ça,
d'un. Pis, de deux, des peu de recommandations que j'ai lues, ça me semblait très raisonnable.

Médecine

470 Ben nous on a voté pour, parce qu'on considère que même si on n'a pas l'avis de nos membres on serait
comme prêts à ouvrir la discussion, pour recueillir des données pour ensuite les présenter à nos membres suite
à cette discussion... puis avoir un débat éclairé avec ça, avec les étudiants de notre programme. On comprend
aussi que c'est sur un coup de tête, mais parfois, ça arrive comme ça, des débats... il ne faudrait pas les inhiber,
il faudrait plutôt les ouvrir, ça sert à ça les caucus.

Philosophie

475 Caduc.

Sciences et génie

480 Pour renchérir, je ne sais pas si c'était une attaque à philosophie, ce n'était pas mon but, mais c'est juste une
question de procédures aussi, je n'ai pas aimé le fait que vous aviez dit : c'est juste pour faire une suggestion
pis finalement ça a abouti en proposition...

Affaires publiques et relations internationales

485 Juste pour dire qu'on est pour, j'aimerais ça comme rouvrir et entendre l'avis des gens, des situations qui ont
des problèmes avec les cours en ligne. Je pense qu'au caucus, on est ici pour écouter les avis des différentes
personnes et pas de les taire. Je sais qu'on est en session d'examens, qu'il y en a qui veulent que le caucus se
conclut plus rapidement. Mais, moi, j'aimerais ça qu'on entende l'opinion de philo et des autres bacs qui sont
touchés par cet enjeu-là.

490 Philosophie

C'était seulement sur un coup de tête, parce qu'il fallait que je réfléchisse à donner la proposition. J'avais eu l'idée, du moment que j'ai entendu le rapport comme quoi on était des leaders sur l'idée des cours à distance. C'est juste que je ne voulais pas retarder la séance et le reste des points en disant : hey je peux-tu avoir un temps de réflexion s'il-vous-plaît ? Manifestement, j'aurais dû le faire, mais bon, ce n'est pas grave. C'est la raison pour laquelle je l'ai donné comme ça, sur un coup de tête. Comme d'autres collègues l'ont dit... je peux voir *right now* qu'on en discute et qu'on en parle, on est là pour ça. Si on est supposés être l'instance démocratique des caucus des associations de l'Université Laval, le fait qu'on ne prenne pas le temps d'en parler, je trouve ça un peu étrange.

500 Sociologie

Pour faire du pouce sur ce que mon collègue de philo a dit, j'inviterais tout le monde à voter pour le fait de revenir au point 6.4. Pis après, si vous n'avez pas de position nécessairement sur les cours à distance, vous pouvez vous abstenir. Je ne vois pas pourquoi on devrait s'abstenir sur le fait de retourner à un point pis de discuter après de ce qui se passe dans chacun de nos bacs, je pense que c'est super important pis c'est sain d'en discuter. Après, on pourra justement avoir une meilleure idée pis mieux se positionner dans nos bacs respectifs par rapport aux cours à distance.

Administration

Je suis d'accord avec sociologie, donc je pourrais demander la question préalable.

510

La question préalable est demandée par administration.

La question préalable est adoptée à majorité qualifiée.

Résolution CAE-H19-02-22-05

515 *Il est proposé par Philosophie, avec l'appui de Sociologie :*

Que le Caucus des associations revienne au point 6.4 de l'ordre du jour.

Adoptée à majorité.

520

Philosophie

Je vais commencer par vous dire que ça me touche vraiment, sans joke. Ça m'a vraiment fait de quoi (dit-il, la voix pleine de trémolo émotionnel, pauvre petit). La deuxième chose, alors je vais simplement faire la proposition. Mais, sachez simplement que le but de cette proposition-là maintenant est beaucoup plus d'avoir une discussion que de voter pour ou contre dessus.

525

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui de Sociologie :

Que la CADEUL se positionne contre la multiplication des cours à distance.

530

Présidence

C'est, en effet, sain d'avoir des discussions sur l'enseignement à distance et les cours à distance, ceci étant dit, je vous appellerais peut-être à la prudence, puisqu'en ce moment, il y a un avis de la CADEUL qui est recherché... qui s'est penché vraiment sur ces questions-là des cours à distance. Je comprends aussi l'intérêt d'avoir des cours en présentiel. Mais, il faut aussi comprendre que les cours à distance ne sont pas complètement mauvais pour plusieurs parties de la population qui ont besoin des cours à distance pour pouvoir suivre certains cours. Ça permet une flexibilité et ça permet...donc, il faut juste faire attention, et peut-être, si jamais vous voulez qu'on se penche sur la question des cours à distance, de le signifier, d'une manière ou d'une autre au comité exécutif pour qu'on se penche...peut-être modifier l'avis, d'une certaine manière, s'il y a des recommandations qui ne vous conviennent pas. J'appellerais à la prudence de ne pas nécessairement modifier un avis sans avoir les sources ou encore la recherche qui est faite au préalable qui vient la modifier.

540

545

Sciences et génie

Je considérais mettre en dépôt dès lors, mais je pense qu'avant de faire une telle proposition, je vais attendre de faire une couple de tours de parole pour qu'on sache un peu ce que les assos pensent avant de prendre une telle proposition.

550

Sciences biomédicales

Premièrement, vu qu'on parle de multiplication des cours à distance, est-ce qu'il y aurait des données ou quelque chose quelque part auxquelles on pourrait avoir accès pour avoir une idée de quel est l'ordre de multiplication. C'est vraiment pour avoir une meilleure idée de la discussion, vu que là, on ne se penche pas seulement sur l'existence des cours à distance. Merci.

555

Agriculture, alimentation et consommation

Même si je n'ai pas besoin du micro, je vais l'utiliser. C'est pour dire que dans le passé, on a déjà eu cette conversation-là sur l'avis des membres comment c'est important. Je trouve qu'en ce moment, on ne l'a juste pas. Ça serait vraiment important parce que ça touche chacun d'entre eux. Particulièrement dans ma faculté, on a des bacs vraiment différents les uns des autres. Je ne sais pas qu'est-ce qu'ils en pensent et je ne sais pas exemple, si nutrition ce serait quelque chose alors que génie agroalimentaire ce serait sûrement quelque chose d'autre complètement. Fait que j'aimerais vraiment ça apprendre sur eux. Je suis d'accord, moi j'ai des cours à distance que c'est un gros PDF de 200 pages, et on se revoit à l'examen, c'est 50%...pis ça me faisait chier. Genre, je comprends que c'est un sujet qu'il faudrait travailler, mais on n'a pas les données en ce moment pour prendre quelconque décision.

560

565

Études internationales et langues modernes

Je suis quand même vraiment d'accord avec ce qui a été dit. Nous, dans l'ABEILL, on a vraiment beaucoup de cours à distance, pis c'est un problème qu'on a déjà remarqué, que nos étudiants avaient. Par contre, je comprends qu'il y a beaucoup de monde qui ne connaissent pas ce que leurs membres pensent et ce serait vraiment intéressant d'avoir plus d'informations de leurs membres pour voir si c'est partout dans l'université ou juste dans nos facultés. Donc, moi, je la demanderais la mise en dépôt.

570

575

Il est proposé par Études internationales et langues modernes, avec l'appui de Sciences et génie :

Que la proposition soit mise en dépôt.

580

Philosophie

J'appellerais à battre cette proposition, la discussion vient juste de commencer. On a aucune idée de rien jusqu'à maintenant, je comprends qu'il y a des gens qui n'ont pas les informations nécessaires pour participer à la discussion, mais ceux qui les ont, ça peut être un bon point de départ. Si on ne sait pas c'est quoi les conditions des autres facultés, des autres bacs, c'est quoi leurs cours à distance, par où vous allez commencer pour aller chercher vos données ? Je veux dire, si les autres peuvent vous donner une idée de comment ça se passe chez eux, comment ça se passe dans leur bac... qu'on parle de ça, ça peut vous épauler, vous donner une meilleure idée sur qu'est-ce qu'on va aller chercher, c'est où qu'il faut aller voir pour les cours à distance etc. De juste mettre ça en dépôt maintenant alors que la discussion vient à peine de commencer et que ceux-là qui ont les informations sur les cours à distance dans leur baccalauréat n'ont même pas eu l'occasion de s'exprimer jusqu'à maintenant, je trouve que c'est un peu poche là. Excusez mon langage, je n'ai pas d'autres mots pour m'exprimer sur ce sujet-là.

585

590

Chimie

La présidence d'assemblée pourra me corriger si j'ai tort, mais le débat, c'est de mettre la proposition en dépôt, pas le point... Si on veut continuer à en reparler après la mise en dépôt je pense qu'on en a tout à fait le droit sans faire une proposition sur la table. Je pense que c'est ça là, mais corrigez-moi si je me fourre. Je pense que la mise en dépôt est tout à fait légitime, parce que c'est très clair qu'on est nombreux à être venus ici sans aucune idée qu'on allait parler de cours à distance aujourd'hui, qu'on n'est pas prêts pour ça. Mais, en effet, j'ai d'autres questions d'ailleurs que je voudrais poser à philosophie par rapport à la proposition et d'autres questions que je voudrais poser à l'assemblée. Donc, je suis pour qu'on continue la discussion... mais je pense que la mise en dépôt est tout à fait légitime.

595

600

Sciences biomédicales

605 Ça va un peu dans le même sens. C'est vrai que ce serait vraiment intéressant d'avoir des discussions. Mais
comme on n'arrête pas de répéter, on est une institution démocratique, ce serait le fun que tout le monde ait
une égalité des chances de pouvoir participer à la discussion pis d'avoir le temps de ramasser les informations
qu'ils veulent pour y participer. Donc je pense que c'est plus dans cette optique-là qu'on demande d'avoir l'avis
des membres, c'est que c'est un sujet qui nous préoccupe tous, pis on aimerait juste avoir le plus de
610 connaissances possibles pour y participer puis mieux comprendre les enjeux en question... parce que là, c'est
sûr qu'on peut écouter, mais aussi je pense qu'on peut faire confiance aux exécutants pour savoir qu'est-ce
qui touche leurs membres et quelles sont les informations à aller chercher et de quoi discuter. Donc, c'est pour
ça que j'appuierais aussi la mise en dépôt pour la proposition.

Études anglaises

615 Dans le fond philo, tu viens de dire aussi... on vient de commencer la discussion, faudrait qu'on parle pour
informer nos membres de ce qu'on a discuté. Justement, le document de la CADEUL par rapport au cours en
ligne est vraiment complet, pis on a à peine eu deux minutes pour le lire, pour s'informer de ce que c'est. Je
pense que c'est important qu'on s'informe plus sur ce qu'il y a dans ce document-là. Pis avoir une vraie opinion
là-dessus, une opinion de nos membres avant d'en parler juste en surface sans savoir exactement de quoi on
620 parle.

Statistiques et mathématiques

C'est dans la même veine que ma collègue précédente... on peut parler autant qu'on veut, si on ne sait pas de
quoi on parle je ne pense pas qu'on va s'enligner dans la bonne direction par rapport au débat. Justement,
625 vous, vous étudiez en philosophie... donc vous le savez que quelqu'un qui est mal informé sur ses sujets ne
pourra pas bien débattre. Dans cette situation actuelle, si on fait une discussion par rapport à ça, on va se
retrouver dans une situation où est-ce que la démagogie a de fortes chances de l'emporter.

Philosophie

630 La profession d'ignorance, c'est quelque chose de très admirable et quelque chose qu'on recommande de faire
en philosophie, c'est par là qu'on a l'apprentissage. Mais, juste une chose : ça n'empêche aucunement la
discussion, parce qu'il y a des gens qui savent de quoi ils parlent. Il y en a ici qui ont pris le temps de se
pencher sur ces choses-là et en parler. Et ces gens-là, ça pourrait être très intéressant de les écouter. Pis ça
peut donner des indications aux autres qui n'ont pas encore eu le temps d'étudier la question de par où aller
635 pour étudier la question. Donc, le simple fait d'ouvrir la discussion me semble être quelque chose de légitime
et l'idée de parce qu'on n'a pas l'avis de nos membres et de ne pas permettre à ceux qui l'ont d'en parler je ne
trouve pas que c'est quelque chose de très légitime.

Génie logiciel

640 C'était pour demander la question préalable, mais je crois que je suis à la fin des tours de parole.

*La question préalable est demandée par génie logiciel.
La question préalable est adoptée à majorité.*

Résolution CAE-H19-02-22-06

645 *Il est proposé par Études internationales et langues modernes, avec l'appui de Sciences et
génie :*

Que la proposition soit mise en dépôt.

650 *Adoptée à majorité.*

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

655 Je vous invite à aller lire l'avis de recherche que j'ai mis sur le groupe caucus. N'hésitez pas à venir me voir si
vous avez des questions ou commentaires ça va me faire plaisir d'en discuter avec vous. Donc, l'avis est sur le
groupe.

Affaires publiques et relations internationales

660 Je voulais juste savoir, je n'ai pas trouvé dans l'avis... s'il y avait des statistiques par rapport à c'était quoi le pourcentage d'augmentation des cours en ligne qui étaient offerts à l'Université Laval. Ce serait comme un point de départ pour m'informer... pis aussi au sein de mon programme, je suis un peu mal informé comme : à qui je pourrais parler pour savoir c'est quoi le pourcentage d'augmentation de cours en ligne qui sont offerts ? Merci.

665 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Tu peux venir me voir, je vais pouvoir venir voir ça avec toi. Pis, si vous avez des questions spécifiques à votre programme aussi, ça va me faire plaisir.

Philosophie

670 Je demanderais un temps de lecture de dix minutes pour qu'on prenne le temps de bien lire et de bien comprendre le document en compte et qu'on puisse y réfléchir un petit peu.

Présidence d'assemblée

675 Je suis désolé philosophie, mais je vais refuser le temps de lecture, parce qu'il y a déjà eu un temps de lecture qui a été donné. Et que dans le sens des discussions qui ont été émises, que justement, ça a été mis en dépôt si je me fie au contexte, c'est notamment pour prendre connaissance de ça... Donc, je refuse votre demande de temps de lecture.

Philosophie

680 Je demanderais un temps de réflexion, sur cette décision que vous venez de prendre... de dix minutes. C'est un appel à la présidence, je demande vraiment ça. C'est par rapport à la décision qui a été prise par la présidence.

685 *Philosophie en appel à la décision de la présidence d'assemblée de refuser un temps de lecture et demande un temps de réflexion sur cet appel.*

Présidence d'assemblée

690 Je crois que cinq minutes pour prendre le temps de réfléchir à ma décision convient. Je ne vois pas trop d'émotions, parfait. Sur la proposition de challenger ma décision...

Études internationales et langues modernes

Ben... j'avais juste une question... pourquoi ?

Philosophie

695 Parce que.

Philosophie

700 Ben non, c'est une blague je vais vous expliquer pourquoi... à force qu'on survole l'avis depuis tantôt, il y a beaucoup d'irrégularités et comme la première proposition que j'avais donnée a été refusée par la présidence, je me suis dit... ah il y a peut-être une autre façon que je peux faire d'aller chercher du temps de réflexion, c'est ce que j'ai fait, alors voici la raison.

Études anglaises

705 Considérant qu'on a déjà pris une position là-dessus, est-ce que ce serait possible de faire de quoi pour refuser, pis qu'on puisse move on... parce que on a voté sur la mise en dépôt donc, ça ne sert à rien de re-réfléchir sur le fait qu'on a déjà réfléchi.

Présidence d'assemblée

710 Je ne peux pas restreindre la réflexion, malheureusement.

Sciences biomédicales

715 Ouais, bah déjà, on réfléchit à quoi... c'est encore ça la question. Pis, à part ça, je comprends qu'on veuille avoir des discussions, mais à un moment donné, si les gens ne sont pas prêts, on a beau dire hey gang, vous êtes plates de ne pas discuter, mais ce n'est pas de notre faute si on n'a rien dans tête.

Chimie

720 Question privilège : Mais là... on réfléchit sur la décision ou on a un temps de réflexion pour prendre une décision ? Parce que là je ne suis juste plus sûr...

Présidence d'assemblée

725 C'est l'article 61 du code de procédures... Dans le fond, c'est qu'il y a un temps de réflexion afin de pouvoir discuter sur ma décision qui était à ce moment-là de refuser le temps de lecture de dix minutes sur le document, pis après ça, on passera au vote sur si vous désirez maintenir ma décision ou la renverser.

Géomatique

730 Oui, je suis parfaitement d'accord qu'on pourrait avoir des discussions, mais je suis d'accord aussi de ne pas permettre le temps de lecture, parce que selon moi, en fait on vient de voter une décision de mettre en dépôt, donc on reporte comme tout le débat éclairé, réfléchi avec toute la recherche poussée d'information... Fait que, à mon sens, ça ne fait pas vraiment de sens de lire en ce moment le document. Je serais quand même très ouvert aux assos qui ont une position actuellement de partager leur position dans des discussions ouvertes. On pourrait discuter, si vous avez des informations en ce moment sur comment ça se passe dans le programme pis tout ce qui est vraiment basé sur le rapport qui a été fait, pis plus réfléchi... on pourrait le reporter à la prochaine séance.

Philosophie

740 Une des raisons aussi pourquoi j'insiste tant à ce qu'on continue à parler de ça. C'est que tantôt, quand on a fait la mise en dépôt, chimie a fait remarquer qu'on pourrait continuer de parler de la proposition. Et ainsi, il y a beaucoup de gens qui avaient des choses intéressantes à dire et qui n'ont pas pu les dire, parce qu'après ça on a juste passé les tours de parole et on est retournés au point 6.4, et ça fait que moi, je veux vraiment qu'on en parle, je veux vraiment savoir ce que les gens ont à dire là-dessus...c'est vraiment un sujet qui est important, fait que il faut qu'on le fasse à un moment donné. Ce n'est pas obligé d'être une grosse discussion vraiment incroyable avec des papiers qui volent, des dents qui sont perdues, du sang et tout. Mais, au moins quelque chose. Et si vous ne pouvez pas parler pendant le début, ce n'est pas plus grave que ça. Je ne vous juge pas pour autant...si c'est ça le problème...ce n'est pas ça du tout. Je vous comprends très bien de ne pas vouloir en parler sans l'avis de vos membres. Ceux qui peuvent s'exprimer, faites-le. Ce serait vraiment important.

Administration

750 Pendant qu'on s'obstine sur si on donne un temps de réflexion, j'inviterais philosophie à réfléchir pendant ce temps-là, pis on va pouvoir faire le débat, si on a un temps de réflexion ou pas.

Chimie

755 Ce que je voulais dire, c'est qu'on était en train de parler, pis là, il y a philosophie qui nous demande un temps de réflexion pour arrêter de parler pendant dix minutes, je ne comprends juste pas en quoi ça peut nous aider à avoir une discussion... Oui c'est sûr que, si on lit bien le document, on va pouvoir mieux en discuter, mais mettons qu'on vient de prendre une mise en dépôt, pis on va pouvoir en reparler dans un mois. Donc, si on veut avoir des discussions, super, mais je ne vois pas la pertinence de perdre dix minutes à lire un document...
760 qu'on va devoir lire pour le mois prochain...Déjà, à voir l'épaisseur du document, même en dix minutes, je vais devoir le relire pour pouvoir être prêt pour le caucus du mois prochain. Donc, je n'en vois pas l'intérêt...si vous avez des choses à dire, je suis pour une discussion, mais... le but c'est juste de dire ce qu'on pense.

Sciences et génie

765 Personnellement, je suis pour la décision de la présidence d'assemblée, parce que, avoir dix minutes de plus pour lire le rapport, pardonnez-moi, mais j'ose croire que je suis dans la moyenne et je ne suis pas capable de me forger une opinion solide, là, juste en lisant un document. J'aimerais ça avoir un temps de réflexion plus élaboré que ça. Donc, pour ça, pis par exemple, je suis complètement d'accord qu'on continue les discussions... pour les problématiques/opinions sur les cours à distance.

770

Traduction

Il m'apparaît très évident que philosophie est profondément concerné par la question des cours à distance et demande aussi à tout le monde de s'exprimer. Mais, j'aimerais aussi entendre l'opinion de philo, quant au cours à distance. Est-ce que c'est quelque chose qui le touche vraiment... ou c'est juste pour le fait de causer une discussion ?

775

Présidence d'assemblée

La réflexion qui était en cours, qui portait sur si on maintient ou non ma décision, je vous rappelle qu'il a été demandé un temps de lecture afin de lire l'avis sur la formation à distance, et que j'ai refusé, considérant que l'autre proposition venait d'être mise en dépôt... et les discussions qui ont eu cours... je vous rappelle que présentement, c'est l'article 61 que nous appliquons. Donc, sur la question de reconsidérer ma décision...vous avez le droit d'être pour ou contre, ou abstention.

780

La présidence d'assemblée relit l'article 61.

785

La décision de la présidence est maintenue à l'unanimité.

Créations et études littéraires

En fait, considérant que ceux qui ont probablement déjà des choses à dire là-dessus savent ce qu'ils ont à dire et que ceux qui n'ont aucune information de leur asso n'ont rien à dire, je pense que la procédure la plus logique, ce serait de faire une plénière de cinq minutes pour qu'on discute et que ceux qui ont quelque chose à amener sur le sujet le fassent. Donc une plénière, ça veut dire sans proposition... fait qu'on pourrait juste amener des choses pour un temps limité et avoir plus de pistes de réflexion. Donc, est-ce que je peux proposer une plénière de cinq minutes sur le sujet ?

790

795

Il est proposé par Création et études littéraires, avec l'appui de Sciences et génie :

Qu'une plénière de 5 minutes sur la formation à distance soit adoptée.

800

Sociologie

Je ne sais pas si c'est vraiment suffisant d'avoir cinq minutes, je proposerais un sous-amendement pour peut-être plus vingt minutes pour laisser le temps aux assos qui savent ce qui se passe dans leur bac, de parler.

805

Il est proposé par Sociologie, avec l'appui de Philosophie :

Que le temps de la plénière soit amendé pour 20 minutes.

Administration

C'est quoi le sujet sur lequel va être la plénière et je me demande si on n'est pas en train de voter pour avoir une plénière sur un sujet qui a été mis en dépôt ?

810

Chimie

On a mis la proposition en dépôt, le sujet peut quand même être discuté. Pis pour le sujet, je pense que c'était quand même clair que c'était les cours à distance et leur multiplication.

815

Sociologie

Caduc.

Traduction

En fait, puisqu'il m'apparaît que les dernières discussions ayant mené à cette suggestion de plénière, j'aimerais faire la remarque que, les personnes qui auraient de quoi à évoquer sur les cours à distance le fassent. Donc, je dirais que dans cette mesure-là, si quelqu'un a quelque chose à dire, qu'il le fasse, ou sinon qu'il se taise jusqu'à la prochaine séance, ayant réfléchi à cette chose et qu'on puisse passer à autre chose.

825

Présidence

830 Peut-être juste un rappel pour les délégué-e-s des associations. Le plus facile pour qu'on puisse discuter d'un point en caucus, c'est souvent de l'amener d'avance, pour que tout le monde puisse se préparer, pis je doute... je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure utilisation du temps pour les délégués que de parler pendant vingt minutes d'un sujet auquel ils n'ont pas pu se préparer. Donc, ce que je vous proposerais, c'est d'avancer dans l'ordre du jour, quitte à ce que quelqu'un demande un point pour le prochain caucus, pour qu'on puisse en discuter...en fait, il y a déjà un point qui va être à l'ordre du jour concernant la mise en dépôt... qu'on puisse en discuter de manière réfléchie et éduquée... et comme ça, toutes les associations vont pouvoir avoir quelque chose à dire et vont pouvoir participer à la discussion.

835

Philosophie

840 Je trouve que cette intervention de la présidence de la CADEUL n'est pas du tout justifiée. Parce que la discussion est ouverte maintenant. Il y a des gens qui veulent parler maintenant et on a quelque chose à dire. J'ai tu besoin de répéter le mot encore ? Ce qui fait qu'aller dans le sens de continuer l'ordre du jour, ça fait qu'il y a des gens qui veulent s'exprimer et qu'ils se sont rendus compte que hey, j'ai des choses à dire là-dessus. Je trouve ça quand même important qu'on en partage pour permettre aux autres, justement, qui n'ont pas l'avis de leurs membres de peut-être avoir une idée de c'est quoi les questions à leur poser... j'ai tu vraiment besoin de continuer ? Si on va dans le sens de ce que la CADEUL a dit maintenant, ce serait ne pas permettre à ces gens-là de s'exprimer aujourd'hui, pis ça je trouve que ce n'est pas quelque chose qui est très démocratique, ni dans la liberté d'expression, ni selon les valeurs de la CADEUL, dans l'intérêt des étudiants. 845 Parce que la condition des cours à distance est définitivement dans l'intérêt des étudiants de premier cycle. Et donc, je trouve que cette intervention est un bris de votre mandat.

Médecine

850 Oui, ben en fait, c'est juste que là, on est en train de gruger de plus en plus de temps sur le reste du caucus, pis on était vraiment pour avoir cette discussion-là et tout, sauf que vingt minutes, ce serait trop là, pour être franche. Il n'y a pas beaucoup d'assos qui se sont positionnées et qui ont déjà un avis sur le sujet donc, je pense qu'en cinq minutes, on peut faire un tour d'horizon rapide et si on a des questions, vous viendrez nous voir de manière informelle à la pause ou après le caucus pour qu'on puisse parler des autres points. Ce n'est pas le but de limiter le tour de parole des gens, on s'excuse, mais c'est juste une question d'efficacité, merci. 855

*Études anglaises demande la question préalable.
La question préalable est adoptée à majorité.*

860 *Il est proposé par Sociologie, avec l'appui de Philosophie :*

Que le temps de la plénière soit amendé pour 20 minutes.

L'amendement est battu à majorité.

865

Sociologie

Caduc.

Philosophie

870 Est-ce que ce serait possible d'avoir au moins dix minutes ? Juste pour être sûr que les gens aient le temps ? Parce que... cinq minutes, ça passe vite, je ne sais pas si vous le savez, mais 300 secondes, ça se compte quand même assez rapidement. Ça fait que c'est vraiment ... le but, ce n'est pas tant de faire que ça dure longtemps, c'est de faire que les gens aient le temps de s'exprimer, au pire après ça, on vote pour fermer la plénière pendant qu'on est dedans. Il y a toujours la possibilité de faire un vote et dire ok, on a fini, on ferme la plénière. C'est juste qu'en donnant un temps plus long, on est sûrs de pouvoir faire toutes nos interventions, on est sûrs d'avoir le temps d'en discuter, de faire l'ouverture et d'avoir à dire ce qu'on a à dire là-dessus. Pis, on ne sera pas stressés, on ne sera pas limités de ce côté-là. Ce serait de quoi qui serait plus équitable, je trouve. 875

880

Études internationales et langues modernes

Avoir une courte période de temps va juste permettre à ceux qui ont quelque chose à dire de le faire de manière rapide et concise.

885

Statistiques et mathématiques

Ça fait une demi-heure qu'on s'obstine pour savoir si quelqu'un veut avoir du temps pour parler de ces choses... fait que quelqu'un pourrait-il juste dire ce qu'il en pense pis qu'on en finisse ? S'il n'y a personne qui a quoi que ce soit à dire là-dessus ben écoutes, on a fait une mise en dépôt pis si quelqu'un a quelque chose à dire, qu'il le fasse là.

890

Études anglaises

Je sais qu'il faut quatre interventions pour pouvoir demander la question préalable, mais est-ce que ça inclut aussi les interventions qui étaient faites avant l'amendement, ou ça recommence ?

895

Présidence d'assemblée

Dans le fond, c'est qu'on revient sur le point. Si on a eu trois interventions sur la proposition principale, on débat d'un amendement et on revient, ben il y en a encore trois. Mon petit papier est chaotique, mais je suis les interventions.

900

Sciences biomédicales

Moi, c'est plus une question d'information, parce que depuis tantôt, il y a des questions privilèges qui sont appelées pis je n'ai pas... je veux savoir c'est quoi, concrètement, parce que sur le papier que ça peut soulever : lorsque le membre juge qu'on a porté atteinte à ses droits... dans quelle mesure est-ce qu'on considère qu'il y a eu des atteintes aux droits ? C'est vraiment juste une question d'information.

905

Présidence d'assemblée

Oui, à ce moment-là, la question privilège, c'est lorsqu'un droit inaliénable d'une personne participante dans l'assemblée ou de délégation a été brimé, par exemple, ne pas pouvoir voter ou mon exemple intemporel, c'est un congrès, à un moment donné, où il y a une lumière qui est tombée sur un délégué, la personne s'est levée avec de la vitre, juste comme ça, en criant : question privilège... ça c'est une question privilège, par exemples (rires). C'est vraiment ça... que ce soit : il fait trop chaud ou trop froid dans l'assemblée, ou qu'une personne se sente intimidée par exemple, elle peut à ce moment-là demander une question privilège et interrompt le droit de parole, afin de faire régner les droits des personnes dans l'assemblée.

915

Physique

Je proposerais un amendement : qu'on change cinq minutes pour temps indéterminé. Le temps est relatif...

920

Présidence d'assemblée

Malheureusement, ce n'est pas recevable, puisque selon l'article 77, la plénière est accompagnée d'une durée de temps définie dans la proposition.

925

Génie logiciel demande la question préalable.

Question préalable adoptée.

Résolution CAE-H19-02-22-07

Il est proposé par Création et études littéraires, avec l'appui de Sciences et génie :

930

Qu'une plénière de 5 minutes sur la formation à distance soit adoptée.

La proposition est adoptée à majorité.

Études internationales et langues modernes

935

Dans notre baccalauréat, on a beaucoup de cours à distance, qui sont souvent obligatoires et impossibles de faire en classe. Souvent dans notre première année, donc on se retrouve en première année à avoir 4 cours sur 5 à distance à l'université. Des cours de langues... ce n'est pas toujours ce qui est le plus agréable. Par

940 contre, si on regarde l'avis que la CADEUL a fait, il n'y a rien sur la multiplication des cours. Par contre, il y a quelque chose sur : s'assurer que tous les cours soient donnés en classe. Donc pour nous, l'ABEILL, l'avis de la CADEUL déjà présent est très suffisant.

Génie logiciel

945 Oui, donc...étant issu d'un département qui offre non seulement des cours à distance en quantité industrielle, mais un programme au complet aussi, je peux vous dire tout de suite que dans le fond, les cours à distance, ce n'est pas un problème en quantité. Je pense que c'est simplement une nouvelle réalité. De s'opposer à leur multiplication, je pense que ce n'est simplement pas pertinent, la CADEUL a vraiment un document qui résume bien, je crois, les objectifs qu'on devrait avoir... dans le fond, juste rappeler que ces cours à distance-là, c'est aussi une façon de rendre l'éducation plus disponible pour tous et chacun, sans forcément à avoir à se pointer à l'université à Québec. Donc, vraiment, je ne vois pas de raison de s'opposer à cette modification.

950

Chimie

955 En fait, j'aimerais juste que philosophie nous définissent un peu plus qu'est-ce qu'ils entendent par multiplication, parce que multiplication ça pourrait être aucun de plus, tout comme ça pourrait être un certain rythme, tout comme ça pourrait être dans la façon de les rajouter. Donc, je voudrais juste avoir une idée plus claire de ce à quoi la proposition suggérée pour le prochain caucus s'oppose.

Philosophie

960 Par multiplication, ce qu'on veut surtout entendre, ce n'est pas tant le fait qu'il y en ait nécessairement plus, mais c'est surtout leur prolifération. Le fait qu'il y en ait par exemple, comme l'ABEILL, qui peuvent ne pas être donnés en classe. il y a ce problème-là. Le problème qu'il y en a plus aussi, que ça aussi, ça devient problématique, parce qu'un cours... c'est que les trois façons que tu as dit, on n'est pas d'accord avec ça. Comprends-tu ce que je veux dire ? On n'est pas d'accord avec la façon que ça se fait, on n'est pas d'accord avec le fait qu'il y en ait plus, et on n'est pas d'accord que la plupart ne se donnent pas en classe. Tu comprends ?

965

Chimie

Donc, dans l'absolu, pas plus de cours à distance ?

Philosophie

970 Pas nécessairement pas plus, parce que les cours sur la sécurité, comme tu donnais l'exemple tantôt, que pour avoir fait une formation comme ça dans un travail à temps partiel, c'est sûr que ce n'est pas particulièrement nécessaire d'être présent en classe quand il n'y a pas personne pour apprendre ce que les symboles veulent dire... Mais, qu'il y ait de la multiplication au niveau où il y en a présentement et au rythme que ça va présentement, ça c'est certain que non ! Écoutez, pour tout le monde qui pense que c'est sur un coup de tête et tout... sachez que pour nous autres aussi, c'est sur un coup de tête, notre coordonnatrice à la pédagogie a monté un document là-dessus que je n'ai pas avec moi, que je n'ai pas eu le temps de lire, elle nous l'a envoyé... maintenant je vais vous dire ce que je pense en tant qu'étudiant de philosophie, en tant que moi-même, membre de mon association. Je peux vous dire une chose, c'est qu'un cours à distance, ça ne se fait pas, en philosophie. Il y en a... pas ça ne se fait pas dans le sens qu'il n'y en a pas, mais tu ne peux pas faire ça, en philo. Ça ne fait pas de sens. Parce que, la philosophie, comme je l'ai dit tantôt, ça se fait par la discussion. Quand t'es dans un cours à distance, t'es pas en train de parler avec quelqu'un, t'es en train de regarder une vidéo. Tu poses des questions au prof par e-mail. Ce n'est pas comme ça que tu réussis à avoir une discussion avec le professeur. Par e-mail... oui, tu vas l'avoir, mais c'est tellement sur un délai, que tu ne peux pas avoir de réponses à tes questions que tu as à ce moment-là. C'est pour ça que pour la philosophie, c'est vraiment CAPITAL qu'on ait ces cours-là en classe. Et il y a des cours comme ça qui ne sont pas donnés comme cours en classe et c'est ça qui est problématique. Pis c'est pour ça que ça nous concerne, que ça nous touche vraiment. Nous, ce n'est pas juste qu'on est contre ou pour en classe, c'est que c'est notre discipline qui en dépend. Pis pour répondre à une question qui nous est venue directement. Depuis 2012 qu'on a un mandat contre la multiplication des cours à distance, qui a été re-voté en 2015 aussi. Donc, c'est vraiment un problème en philosophie pour les cours à distance, ce n'est pas juste tenter de créer une polémique...
980 Considérant le temps qui reste à la plénière, je proposerais une prolongation de la plénière, jusqu'à la fin des interventions.

985

990

Résolution CAE-H19-02-22-08

995 *Il est proposé par Philosophie, avec l'appui de chimie :*

Que la plénière soit allongée jusqu'à la fin des interventions déjà demandées.

Aucune demande de vote.

1000 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Science politique

1005 Rapidement, je veux juste vous dire que nous, en science politique on s'est positionnés en faveur d'un plus grand rôle des cours en classe à la place des cours en ligne dans notre baccalauréat, parce que c'est aussi un problème pour nous.

Science et technologie des aliments

1010 Dans notre cas, il y a une certaine quantité de cours obligatoires à distance, pis on s'est positionnés de sorte qu'on encourage les cours à distance, tant et aussi longtemps qu'il y a des cours en présentiel qui étaient offerts aux étudiants. Par contre, la recommandation 16 de l'avis qui a été envoyé par la CADEUL concorde pas mal avec nos positions, donc, pour notre part, l'avis de la CADEUL nous convient très bien.

Affaires publiques et relations internationales

1015 Moi aussi, je voulais parler de la recommandation 16 qui va pas mal en lien avec certains de nos membres. Moi, je veux juste dire qu'au sein de notre programme, j'ai, à plusieurs reprises, entendu des frustrations de mes membres qu'ils n'avaient pas le choix. Et la recommandation 16, c'est vraiment une super recommandation, mais ça ne parle pas des cours à option et des fois, il y a juste l'option de le prendre en ligne et le sujet intéresse vraiment nos membres, mais ils décident de ne pas prendre ce cours-là en vertu de ça. L'autre chose que je voudrais dire, c'est que la multiplication des cours en ligne, le fait qu'il y en ait plus, ça crée un certain cynisme envers l'Université Laval au sein des membres de mon bac, parce qu'ils ont l'impression que : d'un, les technologies utilisées sont un peu anciennes et que l'Université est en train d'empocher beaucoup d'argent en offrant un cours de 350 personnes à un prof. Il y a un certain cynisme qui se développe, pis c'est un peu plate... J'ai lu un peu plus pendant les délibérations qu'on a eues, et j'aime beaucoup la direction de l'avis. Je serais prêt à dire que les cours à option, ce serait peut-être quelque chose dont, au sein de notre bac, on aimerait un peu plus d'options. C'est vrai, des fois, selon la session que t'es entré dans ton cheminement, tu es obligé de le faire en ligne et c'est une certaine frustration.

Sociologie

1030 Moi, je vais parler au nom de sociologie et au nom aussi de travail social, parce que, je pense qu'ils ne sont pas là aujourd'hui, mais j'avais déjà eu des discussions avec des gens en travail social, avec l'exécutif. Par rapport à travail social, l'une des problématiques qu'ils ont c'est qu'eux aussi, dans une bonne partie de leur bac, ils ont des cours obligatoires qui sont à distance. Pis après, ça devient aussi une autre problématique, en lien avec le droit étudiant et le droit associatif qui est le fait que quand on vote des grèves, par exemple, on n'a aucun moyen de piquer des cours à distance, à part si on fait des attaques informatiques... mais là, ça, c'est une autre question... Donc, il y a déjà une problématique là-dedans. Sinon, en sociologie, je n'ai pas vu ma charte de position, mais pour avoir parlé beaucoup avec les membres de mon bac, il y a aussi une certaine réticence aux cours à distance, pis là ils ont commencé à introduire dans notre bac les cours co-modaux...on va sûrement discuter de ça pis j'invite tout le monde à consulter ses membres par rapport à ça.

1040 Géomatique

1045 Sur le sujet de la multiplication des cours à distance, nous personnellement, en géomatique, et pour mes collègues qui étudient aussi dans des domaines où il y a beaucoup de technologie pourront le confirmer, les cours en ligne, c'est vraiment génial. Il y a de plus en plus, dans notre bac, des cours qui font le passage de présentiel vers en ligne, qui sont très bien reçus par les étudiants. Ça permet entre autres d'éviter beaucoup de conflits d'horaire et des problèmes comme décaler le cheminement sur plusieurs années. Dans cet ordre d'idées-là, nous autres, on n'a pas vraiment de problème avec la quantité de cours en ligne, ce serait plus vraiment de quel cours devienne en ligne... c'est clair que dans d'autres programmes, il y a des cours comme philosophie qui ne pourraient pas se passer en ligne, je le comprends très bien. Mais, moi je ne pense pas

1050 qu'on devrait tant que ça se pencher sur la quantité... plus jeter un regard plus précis sur c'est quoi le processus pour mettre un cours en ligne ou enlever la possibilité que le cours soit en présentiel... donc voilà.

Sciences et génie

1055 Étant un étudiant en génie chimique qui offre la formation à distance complète pour la première année, j'ai remarqué que ça a été problématique au niveau de l'implication étudiante, et les étudiants et étudiantes de première année...pour qu'ils puissent s'intégrer dans leur baccalauréat. Sinon, pour faire suite à ce que mes collègues en science et génie disaient, c'est très pratique par exemple d'apprendre les équations de Maxwell et la mécanique des fluides dans le confort de son salon. Ce n'est pas nécessaire de se présenter en classe pour ça, et c'est vraiment bien les cours co-modaux. Aussi, comme monsieur en génie logiciel le disait, je pense qu'il faudrait plutôt se questionner au prochain caucus sur les balises entourant les offres de cours à distance...ce n'est pas la même réalité pour tout le monde et je ne pense pas que le caucus devrait prendre une position généralisée pour tous les bacs. Aussi, on a des cours donnés par la faculté de philosophie en génie, c'est éthique et professionnalisme, qui est très bien bâti, à mon info il n'y a pas d'autre génie dans les tours de paroles donc ils ne peuvent pas m'appuyer mais c'est un cours qui a été très bien bâti... voilà.

1065 Études anglaises

1070 Ça va vraiment être similaire à ce que géomatique a dit, mais on a un grand intérêt envers les cours en ligne. Je crois même qu'il n'y en avait pas assez, alors c'est vraiment du cas par cas. Comme il l'a dit, c'est vraiment plus par rapport au cours en tant que tel et au programme en tant que tel que ... généralisé. Il y a certains cours qui se donnent mieux en ligne, d'autres se donnent mieux en classe. C'est sûr que l'option de l'avoir présentiel et en ligne est intéressante. Mais aller vraiment se positionner pour ou contre carrément... ce ne serait pas une bonne idée, ce serait vraiment beaucoup du cas par cas.

Physique

Caduc.

1075

Chimie

1080 Je voulais juste mentionner qu'on a mis en dépôt la révision du code de procédure en novembre, dans lequel on a pris la peine, et j'ai travaillé beaucoup là-dessus avec les autres membres du comité, de mettre une procédure en place pour des avis de motion. Et ce n'est pas ciblé du tout envers philosophie, parce que ça concerne autant le travail qu'on a fait sur le cannabis il y a deux mois et ce qu'on a fait sur les stages il y a un mois. Mais ça me semble devenir justement pratique courante de nous arriver avec des sujets-surprises au caucus... et ensuite ça fait qu'on empiète dans les procédures car c'est juste voter des plénières pis des mises en dépôt pis des retours dans les ordres du jour, pis des changements dans les ordres du jour... ce qui est juste une perte totale de temps. Je pense qu'on est capables, en tant que exécutifs... c'est normal qu'il y ait des sujets qui arrivent de dernière minute et je ne dis pas ça de façon absolue et qu'on doive absolument arrêter de faire des entourloupes comme ça, si c'est nécessaire...mais, je prends l'exemple des stages, on savait que ça s'en venait depuis très longtemps... il y aurait eu moyen de prévoir ça... l'échange d'aujourd'hui, c'est quelque chose qu'on parle depuis très longtemps... on aurait pu faire un avis de motion dans le caucus pis en débattre à tête reposée au caucus. Ça permet aussi à des externes comme moi, en chimie, quand je reçois la convocation pour le caucus et que je parle aux exécutants de la CADEUL, j'ai une idée de ce qui s'en vient au caucus, je m'arrange pour en discuter avec mes externes et mes exécutants, prendre position si j'ai le temps avant qu'on en débattre. Donc ça nous permet d'avoir des débats plus structurés, ce n'est pas pour rien qu'on a mis ces mesures-là en place. Pis je pense que ça serait bien, dans la mesure du possible que les gens essaient de les utiliser parce que, comme je disais, les sujets-surprises, ça commence à m'énerver. Après 1095 trois caucus d'affilée à en avoir, je trouve ça franchement désagréable.

11. Autres sujets - Date de la prochaine séance

1100 Présidence

La prochaine séance se tiendra le 15 mars prochain et ce sera le dernier caucus de notre mandat 2018-2019. Soyez-y !

1105 Sociologie

En même temps, le 15 mars, il y a aussi beaucoup d'assos qui vont prendre des mandats de grève, pis ça c'est au-delà des assos classiques, disons. Mais il y a aussi beaucoup d'assos qui vont avoir des mandats de grève par rapport à la journée de `la planète s'invite à l'université`. Donc, je ne sais pas si ça va faire un problème avec le caucus ou je ne sais pas trop quoi. Mais, c'est juste rappeler qu'il y aura ça, pis j'invite aussi toutes les assos qui vont prendre des positions et qui vont faire des futurs votes de grève de prendre en considération que souvent, quand on amène des enjeux climatiques, on revient tout le temps les mêmes formules depuis à peu près 40 ans... qui sont : demander au gouvernement de réduire les émissions de gaz à effets de serre etc. etc. Je demanderais aux gens d'amener des propositions un peu plus radicales, parce qu'on s'entend que la crise écologique, ça s'en vient assez rapidement et d'amener des perspectives plus anticapitalistes aussi décoloniales, je pense que c'est ben important dans cet enjeu-là qui va toucher toute la planète.

1115 Sciences et génie

Caduc.

1120

11. Autres sujets – Événement des associations

Les associations présentes leurs évènements du mois.

1125

11. Autres sujets – Bière post-caucus

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

1130 Comme à l'habitude on s'en va au Pub U !

11. Autres sujets – Jeu du mois

Affaires socioculturelles

1135 C'est l'AGÉTAAC qui l'emporte ! Je n'ai pas encore décidé de la récompense mais ce ne sera pas des points pour les JIFs !

1140 **11. Autres sujets – Point joie**

Vice-présidence aux affaires internes

Nouveau jeu du mois sur la thématique de Pokémon. Je le mets sur le groupe Caucus.

1145

1150

1155

12. Clôture de la séance

1160

Résolution CAE-H19-02-22-09

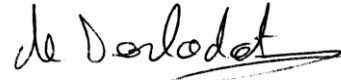
Il est proposé par Traduction, avec l'appui d'agronomie :

Que la séance du 22 février 2019 soit levée.

1165

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1170



Quentin de Dorlodot
Secrétaire